



## Refus de signature de l'acte de vente par l'acheteur

Par **bouba11**, le **10/12/2012** à **20:45**

**bonjour** nous avons passé un sous-seing privé pour la vente de notre remise le 11/08/12. nous sommes aujourd'hui le 10/12/12 et l'acte de vente n'a toujours pas été signé et nous ne pouvons pas la vendre à quelqu'un d'autre! est-ce normal et si non quoi faire ? par avance merci.